



Direction Départementale des Territoires
en Ariège

PRÉFET DE L'ARIÈGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

CARTE DES PHENOMENES NATURELS COMMUNE DE BOMPAS

 Limites de commune

 Limites d'étude du PPR

Phénomènes naturels

 G : Glissement

 P : Chute de blocs

 T : Crue torrentielle

0 100 200
Mètres

1:10 000

DOCUMENT APPROUVE

©ONF/RTM2012-Fond EDR25@IGN2003/Nd.L26

